

**COMM1PM**

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en information  
et communication

**A Mons - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**  
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**  
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**  
 Activités sur d'autres sites : **NON**  
 Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**  
 Code du programme: **comm1pm**

**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	4
- Conditions d'admission .....	4
- Pédagogie .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	6
- Gestion et contacts .....	6

## COMM1PM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

L'année d'études préparatoire au master en information et communication COMM1PM [vous permettra d'acquérir](#) les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en information et communication. Elle permettra de compléter la formation initiale de l'étudiant, d'acquérir les savoirs de base tout en disposant des prérequis nécessaires à sa réussite, de développer sa capacité à élaborer une réflexion interdisciplinaire, de l'amener à développer une analyse critique, de l'initier à un travail autonome et personnel, de développer ses compétences communicationnelles et de poser les premiers jalons dans une démarche de recherche scientifique.

#### Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré ([voir conditions d'admission](#)).

#### Votre programme

[La formation est d'une durée d'un an à temps plein.](#)

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en information et communication.

## COMM1PM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

En termes d'acquisition de compétences, l'année d'études préparatoire a pour objectifs de **développer sa capacité à élaborer une réflexion interdisciplinaire**, de l'amener à développer une **analyse critique**, de l'initier à un **travail autonome** et personnel, de développer ses **compétences communicationnelles** et de poser les premiers jalons dans une démarche de **recherche scientifique**.

Ce complément poursuit donc principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la **démarche scientifique**, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux **instruments** nécessaires pour les études en Master (analyse statistique, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des Masters en Information et Communication. En effet, l'année d'études préparatoire au master en information et communication a pour but de compléter la formation initiale de l'étudiant et de lui permettre d'**acquérir les savoirs de base** qui lui permettront de poursuivre ses études de master en information et communication dans les meilleures conditions.

## COMM1PM Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Les bacheliers en communication et en relations publiques bénéficient d'une dispense pour le cours MCOMU1302 Communication et organisation.

#### o Tronc commun

○ MCOMU1102	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h+10h	5 Crédits	2q
○ MSHUM1229	Sociologie des organisations	Philippe Scieur	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MCOMU1302	Communication et organisation	François Lambotte	30h+20h	6 Crédits	1q
○ MCOMU1303	Médias, cultures et société	Xavier Canonne, Philippe Scieur, Sarah Sepulchre	30h+0h	5 Crédits	2q
○ MCOMU1304	Méthodes de recherche en communication	Christine Hambursin (suppl&eacute;e Fran&cedil;ois Lambotte), François Lambotte, Sandrine Roginsky	30h+15h	5 Crédits	1q
○ MCOMU1305	Narratologie	Michèle Ballez	30h+0h	5 Crédits	2q
○ MCOMU1306	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse	30h+10h	5 Crédits	1q
○ MCOMU1307	Structures socio-économiques des médias	Muriel Hanot	30h+10h	6 Crédits	2q
○ MDROH1312	Droit des médias et de la communication	Jean Bourtembourg	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel	Pierre Vercauteren	0h+30h	5 Crédits	1 + 2q
○ MANGL1339	Anglais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	

#### o Cours au choix

Un cours parmi:

✘ MNEER1341	Néerlandais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
✘ MESPA1340	Espagnol 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
✘ MMETH1321	Critique de productions culturelles	Jean-Luc Depotte	20h+20h	4 Crédits	1 + 2q

## COMM1PM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

**ATTENTION** : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

#### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)**

**A l'issue de la procédure d'admission pour les masters**, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

**Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :**

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

#### Conditions spécifiques d'admission

Les conditions d'accès aux études de deuxième cycle universitaire pour les diplômés de l'enseignement supérieur sont fixées par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30/06/2006 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université. Cet arrêté envisage trois types de passerelles. Les passerelles de catégorie I concernent les diplômés de l'enseignement supérieur de type court ; les passerelles de catégorie II et III concernent respectivement les porteurs d'un diplôme de bachelier et de master de l'enseignement supérieur de type long hors université.

#### Catégories

Les passerelles de catégorie I garantissent aux porteurs de certains grades de bachelier de l'enseignement supérieur de type court l'accès aux études de master à l'université moyennant la réussite d'une année d'études préparatoire comprenant au maximum 60 crédits.

Les passerelles de catégorie II garantissent aux porteurs de certains grades de bachelier de l'enseignement supérieur de type long l'accès au master moyennant des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits. Dans le cas où ces enseignements complémentaires représentent moins de 15 crédits, ceux-ci sont intégrés au programme de master. Dans le cas où plus de 15 crédits sont imposés, ces crédits font l'objet d'une année d'études préparatoire.

Enfin, les passerelles de catégorie III garantissent aux porteurs de certains grades de master de l'enseignement supérieur de type long l'accès au master moyennant des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 15 crédits, intégrés au programme de master.

Outre les modalités d'admission, la liste des diplômés de l'enseignement supérieur ayant accès aux masters universitaires est également fixée par arrêté. La liste des grades de l'enseignement supérieur de type court repris dans les passerelles de catégorie I est présentée ci-dessous. La liste des grades de l'enseignement supérieur de type long de catégories II et III est disponible sur demande.

#### Accès au master en information et communication (catégorie I)

Les diplômés suivant ont accès au master en information et communication moyennant la réussite de l'année d'études préparatoire:

- Assistant social
- Conseiller social
- Assistant en psychologie
- Bibliothécaire-documentaliste
- Bachelier en droit
- Bachelier en communication
- Bachelier en gestion des ressources humaines
- Bachelier en gestion des ressources documentaires

- Bachelier en écriture multi-média
- Bachelier en relations publiques
- Bachelier en publicité
- Bachelier en informatique de gestion
- Bachelier en informatique et systèmes
- Bachelier en marketing
- Bachelier en arts du spectacle et technique de diffusion et de communication (type court)
- Bachelier en technique de l'image (photographie -cinématographie)
- Bachelier en techniques graphiques (infographie - édition)
- Bachelier en écologie sociale
- Bachelier - AESI en français et français langue étrangère
- Bachelier - AESI en français et morale
- Bachelier - AESI en français et religion
- Bachelier - AESI en langues germaniques
- Bachelier en sciences humaines : histoire, géographie, sciences sociales

### **Accès au master en information et communication (catégorie II)**

- Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication - type long
- Bachelier en communication appliquée - type long
- Bachelier en traduction et interprétation - type long

Après réussite de l'année d'études préparatoire, l'étudiant a accès au master [120] en information et communication.

### **Procédures particulières d'admission et d'inscription**

Toute demande d'admission doit être introduite auprès du service d'inscriptions de l'UCL Mons. Elle doit être accompagnée d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures et d'une copie du(des) diplôme(s).

## PÉDAGOGIE

---

Les **points forts de l'approche pédagogique** sont:

- un enseignement articulant connaissances académiques et pratiques professionnelles
- des méthodes d'enseignement centrées sur l'apprentissage et le développement de compétences transversales
- la participation à un projet associatif, social ou culturel. Les projets associatifs sont intégrés au cursus académique, valorisés au même titre que d'autres activités pédagogiques et permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques réelles et d'acquérir les compétences indispensables à leur développement personnel et professionnel. L'idée est de réaliser des projets d'ordre culturel, social, associatif voire sportif, qui viennent se greffer à des associations existantes ou qui peuvent être initiés de manière autonome. Ces projets sont intégrés au cursus de tous les étudiants de 3e bachelier de l'UCL Mons (toutes orientations confondues) ainsi qu'aux étudiants en année préparatoire au master (en cours du jour).

Les **objectifs pédagogiques de ces projets associatifs** sont multiples :

- développer la prise d'initiatives, la créativité et l'engagement personnel ;
- apprendre à concrétiser des idées en montant et en réalisant un projet de A à Z ;
- expérimenter l'action collective en prenant des décisions ensemble et en les évaluant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes *au règlement des études et des examens*. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

Les critères d'évaluation précis pour chaque activité sont présentés dans le cahier de charges du cours.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

L'année d'études préparatoire au master en information et communication propose une mise à niveau qui permet d'aborder ensuite l'ensemble des finalités de masters offertes tant à l'UCL Mons qu'à l'UCL.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure BLSM

Sigle	<b>BLSM</b>
Dénomination	Commission des bacheliers en sciences de gestion et en ingénierat de gestion (UCL-Mons)
Adresse	Chaussée de Binche, 151 bte M1.01.01 7000 Mons Tél 065 323362 - Fax 065 323500
Secteur	Secteur des sciences humaines ( <b>SSH</b> )
Faculté	Louvain School of Management ( <b>LSM</b> )
Commission de programme	Commission des bacheliers en sciences de gestion et en ingénierat de gestion (UCL-Mons) ( <b>BLSM</b> )

**Responsable académique du programme** : [Pierre Vercauteren](#)

Président de jury : **Michèle Ballez**

Secrétaire de jury : **François Lambotte**

### Personnes de contact

Information pour les futurs étudiants : **Emmanuelle Petit**